

Proposition de résolution déposée devant l'Assemblée Nationale

"condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien"

Point de vue de Jean-Pierre Raoult (comité local du MRAP de Nanterre)

5 août 2022

Parmi les pièces fournies comme références dans la proposition de résolution *"condamnant l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien"* déposée devant l'Assemblée Nationale par des député-e-s NUPES, je trouve particulièrement intéressant le rapport d'Amnesty (février 2022) titré *Israël : les Palestiniens sont victimes d'un apartheid* dans un "article". Il figure dans l'article mis en ligne sur le site du comité local de Nanterre du MRAP (et qui sera complété ultérieurement) :

Dossier sur : Proposition de résolution parlementaire sur "l'apartheid à l'encontre du peuple palestinien"

<https://nanterre.mrap.fr/spip.php?article62>

Ce rapport d'Amnesty a été abondamment cité dans la polémique provoquée par cette proposition de résolution. C'est ce qui explique que Mediapart a demandé à Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International (France), un entretien publié le 4 août (ci-attaché). Je trouve ce que dit Jean-Claude Samouiller dans cet entretien excellent.

Dès sa parution, j'avais trouvé, pour ma part, le contenu du rapport d'Amnesty complet et pertinent mais regretté l'emploi du terme d'apartheid dans le titre.

Or je remarque que, dans l'entretien avec Jean-Claude Samouiller publié dans Mediapart, le "mot qui fâche" apartheid n'apparaît pas directement dans sa bouche, mais uniquement dans celle de la journaliste, et bien sûr dans le rappel du titre de la proposition de résolution. L'interviewé emploie, à juste titre à mon avis, les mots plus précis et plus ciblés, selon les passages, d'oppression, de discrimination, d'infériorisation ... Certes on peut, comme le font dans leurs attendus les auteurs de la résolution, s'appuyer sur des textes, en particulier de l'ONU, qui donnent de l'apartheid une définition qui ne se limite pas à son emploi initial, historique, en Afrique du Sud. Il n'en reste pas moins que son usage dans la résolution suscitera souvent la condamnation de ce qui peut être perçu ou présenté, sincèrement chez certains ou "parce que ça les arrange" chez d'autres, comme une identification, qui serait évidemment erronée.

Ceci contraint à une attitude défensive, qui affaiblit dans le combat de soutien aux Palestiniens, et globalisante, alors qu'il faut pouvoir distinguer dans les analyses, pour mieux les condamner, les types d'injustices ou d'oppressions selon qu'ils sont subis par les Palestiniens citoyens israéliens, ou par ceux des territoires occupés, ou encore par ceux de

Gaza, qui subissent aussi une oppression de fait même s'il n'y a plus là ni présence armée permanente d'Israël sur le sol, ni "colonies". Ce dernier point est en particulier bien relevé parmi les arguments, très judicieux à mon avis, que développe Samy Cohen au sein de la synthèse publiée par Mediapart le 2 août.

Ce souci de cibler les termes pour mieux analyser et pour éviter de prêter le flan à des interprétations malignes et des contradictions trop faciles me semble essentiel ; c'est ainsi que je me suis toujours refusé à traiter le FN (et maintenant le RN, avec son aggiornamento terriblement menaçant) de "fasciste", mot qui renvoie à tout un corpus historique de violence physique et de totalitarisme qui n'est pas celui de référence de Marine Le Pen et consorts, en dépit même de compromissions avec des néo-nazis. De la même manière, la référence à l'apartheid est chargée de tout un poids historique très singulier. Si elle peut galvaniser certains militants, elle peut aussi nuire à l'adhésion de nombre de gens à notre combat contre la dérive institutionnelle d'Israël et contre les exactions multiples dont se rend coupable cet État.

Je m'interroge de même sur l'opportunité de cette résolution dans le climat politique aujourd'hui en France. La réaction de la LICRA, qui crie à l'antisémitisme, était prévisible ; je suis quand même frappé par sa virulence. Il a été donné là à des gens comme le député Meyer Habib ou le ministre Dupond-Moretti l'occasion de lancer au Parlement contre la gauche des accusations indignes dont il peut rester des traces ; ainsi l'emploi du terme "groupe racial" a été stigmatisé, alors qu'il ne fait que reprendre la terminologie de l'ONU ; mais il est si facile d'oublier ce contexte et d'en déduire que ce texte est raciste ! Je frémis à la perspective d'un débat où le groupe RN voterait contre cette résolution, en proclamant que, eux, ils ne sont pas racistes.

De plus, si la sortie du rapport d'Amnesty était tout à fait nécessaire, en s'intégrant dans toute une série d'analyses sur les oppressions dont sont victimes diverses populations, la présentation de cette résolution comme première initiative émanant de la NUPES dans cette législature permet à certains de s'élever contre une "priorisation" de la défense des Palestiniens et, dans la foulée, de dénoncer "l'oubli" supposé d'autres victimes, et de taxer ce texte "d'haine d'Israël", alors qu'il ne fait fondamentalement qu'en condamner la politique.

C'est pourquoi, pour ma part, je trouverais préférable que cette résolution ne vienne pas en débat à l'Assemblée Nationale